

Dimanche 6 mai 2012 – Élections législatives en Arménie

M. François-Xavier de Donnea coordonnera la mission parlementaire de l'OSCE chargée d'observer le bon déroulement des élections dans ce pays.

Quatre membres du Parlement fédéral belge se rendront en Arménie en tant qu'observateurs de l'OSCE afin d'y suivre le bon déroulement des élections législatives. Il s'agit des membres de la Chambre des représentants, MM. François-Xavier de Donnea (MR), Willem-Frederik Schiltz (Open Vld) et Kristof Waterschoot (CD&V) ainsi que de la sénatrice, Mme Dominique Tilmans (MR).

Conformément aux principes de l'OSCE, leur mission sera de contrôler si les élections se déroulent de façon régulière et si ce pays respecte les engagements en matière d'organisation d'élections régulières, tels qu'ils sont stipulés dans le Document de Copenhague de 1990.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE y enverra une délégation de 70 observateurs au total. Avant de se rendre dans les différentes régions du pays, les parlementaires seront briefés à Yerevan par les candidats aux élections législatives, par des représentants d'ONG et par des experts internationaux.

M. François-Xavier de Donnea, membre de la Chambre des représentants et président de la délégation belge de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été désigné à la fonction de coordinateur de la mission parlementaire de l'OSCE, chargée d'observer le bon déroulement des élections législatives en Arménie. Le président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. Petros Efthymiou, a proposé à la Présidence irlandaise de nommer M. François-Xavier de Donnea coordinateur de la mission de l'OSCE. Ce dernier publiera, au nom de l'OSCE, un communiqué relatif au déroulement des élections législatives en Arménie après le jour du scrutin.

"La situation géographique de l'Arménie, sise entre l'Occident et l'Orient, revêt une importance stratégique particulière pour le développement démocratique de la région. Afin d'impliquer les citoyens dans le déroulement du scrutin, d'informer les électeurs et d'encourager la participation des citoyens aux élections, la technologie a été utilisée, cette année, de façon innovante. Il s'agit là d'une initiative prometteuse" commente M. de Donnea. "C'est avec enthousiasme que je présiderai cette délégation chargée de l'observation du déroulement des élections législatives, qui, comme je l'espère, indiqueront que l'Arménie est en état de respecter ses engagements vis-à-vis de l'OSCE et qu'elle peut servir de modèle pour de futures élections dans la région »

En savoir davantage:

Daniel Lucion - Roeland Jansoone
Secrétariat de la délégation (Chambre)
tél. 02/549.80.60 - 02/549.80.93
daniel.lucion@lachambre.be - roeland.jansoone@dekamer.be